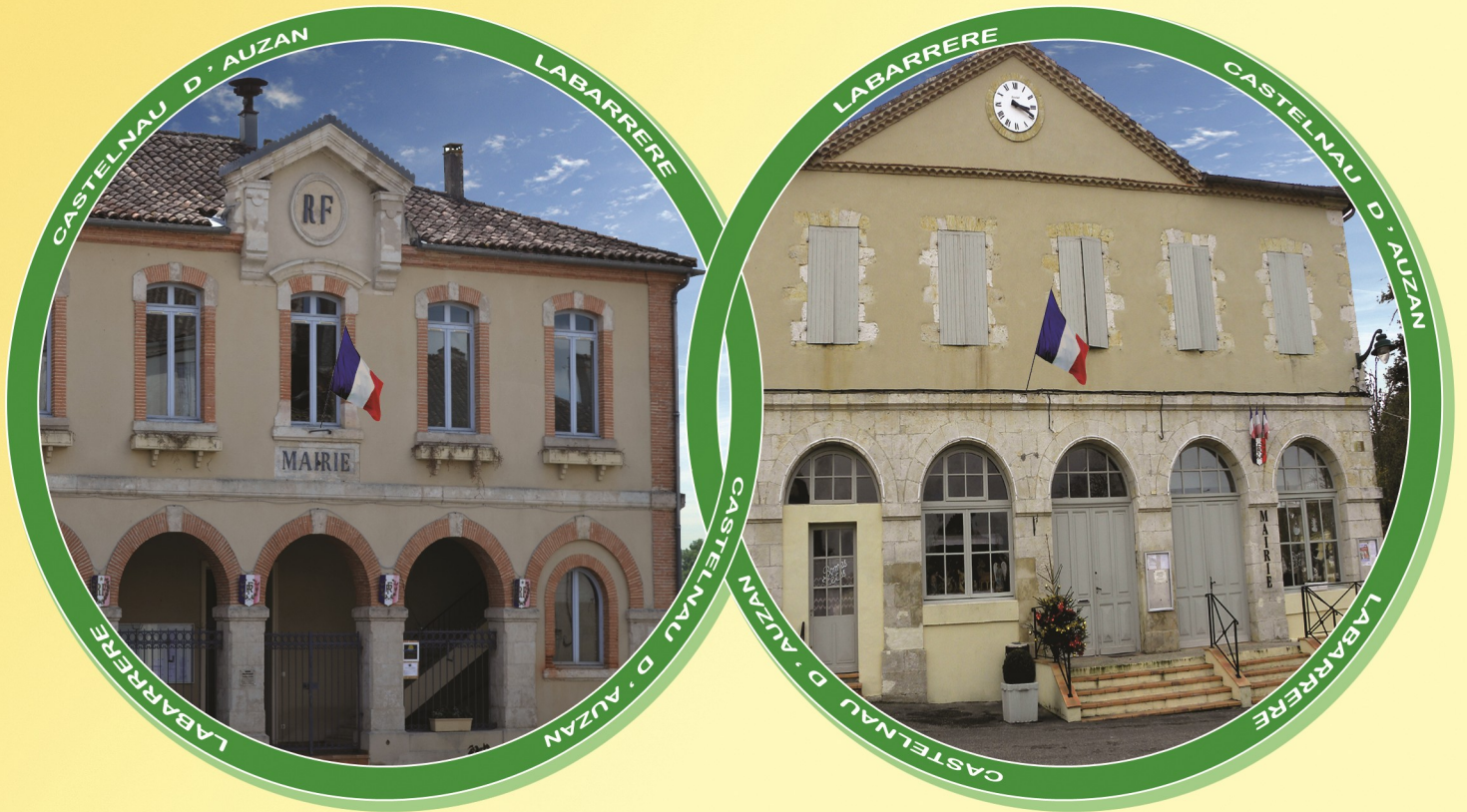


# COMMUNE NOUVELLE



*1<sup>er</sup> Bulletin Municipal*  
**Castelnau d'Auzan Labarrere**  
*Janvier 2016*



Auzanais Labarrerois,

Le 5 janvier dernier, notre tout récent Conseil Municipal composé de 26 membres m'élisait Maire de Castelnaud d'Auzan Labarrère. Je m'emploierai dans cette nouvelle mission avec le même engagement, celui qui m'a toujours animé depuis que je suis à la tête de l'exécutif Auzanais. Lors de la même séance, Patrick Batmale était élu maire délégué et, comme la loi le permet, nos 7 adjoints en place ont été reconduits dans leurs rangs. Au delà de 2020 et jusqu'en 2026, nous reviendrons à 19 conseillers dont 1 maire, 1 maire délégué et 5 adjoints.

Il y a peu, Castelnaud avait été la première commune Gersoise à mettre en place le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) sur volontariat, qui est devenu depuis une mesure obligatoire. Nous sommes aujourd'hui avec Labarrère la première « Commune Nouvelle » Gersoise.

Avec Patrick, nous discutons depuis 2014 de cette opportunité que nous espérions mettre en place. En mars 2015, l'aménagement d'une loi ancienne encourageant les communes à aller dans ce sens ne faisait que précipiter notre objectif. Ce devait être fait impérativement avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour bénéficier de bonifications non négligeables.

Vous trouverez en suivant l'Acte de Naissance de votre « commune nouvelle », établi par arrêté du Préfet du Gers et signé le 8 décembre 2015. Cette date précise est tout un symbole pour quelques uns d'entre nous puisque plusieurs liens affectifs nous la rappellent.

Nos deux communes historiques, comme nous les dénommons parfois, ont l'obligation d'harmoniser leur fiscalité au plus tard avant 2029 (taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti, Contribution Foncière des Entreprises).

Nous avons choisi d'appliquer les taux pondérés qui sont la voie de la sagesse, et non le nivellement par le haut qui consisterait, pour chaque taxe, à prendre systématiquement le taux de la commune historique le plus élevé. Cette méthode retenue permet de lisser nos écarts sur une longue période. Ce choix établi sur nos bases fiscales 2015 permettra de prélever le même produit en valeur constante, ni plus, ni moins, pour arriver à l'harmonisation parfaite en 2029.

Quant à la CFE, elle est établie sur la base d'un calcul arbitraire qui relève des seuls services fiscaux. Pour ce qui est des 3 autres taxes ménages, voici nos taux respectifs :

2015	CASTELNAU D'AUZAN	LABARRERE
TAXE HABITATION	17.10 %	10.37 %
TAXE FONCIERE BATI	20.00 %	25.64 %
TAXE FONCIERE NON BATI	86.82 %	96.64 %

Pour chaque taux le rapprochement sera la médiane mais en tenant compte du pourcentage d'habitant de chaque commune historique. Si l'harmonisation est une obligation liée à notre fusion, sa mise en application relève du Conseil Municipal sur une période de 1 à 12 années. L'augmentation annuelle du taux des impôts communaux reste toujours un choix du Conseil Municipal sur proposition du maire, lors de l'élaboration et vote du budget.

Même si les temps sont durs financièrement, vous l'entendez régulièrement pour toutes nos collectivités, ils sont encore plus durs pour chacun d'entre vous, je le sais, et ce point là sera toujours au centre de mes préoccupations. Les Auzanais peuvent l'attester depuis 2001. Les Auzanais Labarrerois pourront le vérifier, la fiscalité restera maîtrisée.

La seule commune nouvelle gersoise, et c'est là une ANNONCE, n'augmentera pas ses taux durant toute cette mandature. Pour toutes les raisons que vous imaginez, nous ne pouvons pas nous engager au-delà. Cette volonté de prudence ne remettra pas en cause nos investissements à venir.

Un projet de village sur Castelnaud, budgétisé en 2015 démarrera finalement en mars 2016

C'est celui des allées Lafayette et place Verdun qui se terminera en juin 2016.

La tranche Rue Rouget de l'Isle, place du 3<sup>ème</sup> âge, et ancien casernement pompiers transformé en salle de mariage, au rez-de-chaussée, salle de réception et de Conseil Municipal, débutera après les congés des entreprises pour se terminer vers janvier 2017. Auparavant le SAT mènera tous les travaux de raccordement, d'eau potable et des eaux usées.

Dès la fin de ce chantier, un autre prendra naissance, celui dont nous discutons déjà avec notre nouveau conseil municipal ; celui d'une importante tranche de travaux d'accessibilité et d'embellissement du cœur de village de Labarrère, couplée avec la rue des Ecoles à Castelnaud d'Auzan. L'obtention d'un financement exceptionnel est, je le crois, en bonne voie.

Toujours en 2016 vers le mois d'avril, nous installerons deux columbariums avec deux jardins du souvenir dans nos cimetières respectifs. Chaque modèle sera choisi par les conseillers concernés sur leur commune historique, cette commande double nous permettant déjà une remise intéressante.

En 2015 à Castelnaud, nous avons bien avancé sur l'adressage, c'est-à-dire la dénomination de toutes les voies et rues de la commune, ainsi que la numérotation individuelle de toutes les habitations (campagne comprise). Nous décalons ce projet de quelques mois pour intégrer Labarrère dans la démarche et éviter les doublons. L'association des maires de France et la Poste au niveau national, apportent leur logistique aux communes ainsi engagées. Ce projet aboutira cette année.

L'installation de deux panneaux électroniques d'informations à Castelnaud est imminente; nous réfléchissons maintenant à un 3<sup>o</sup> positionnement sur Labarrère.

La voirie ne sera pas délaissée, bien au contraire ; nous en reparlerons en détail dans le prochain bulletin. C'est la CCGA qui décidera du choix des travaux en collaboration avec nos 4 délégués communautaires, après en avoir bien débattu au sein de notre conseil municipal. Deux pelles mécaniques travaillent en permanence sur nos 520 kms de voirie qui passent maintenant à 540 kms avec Labarrère. Une vingtaine de journées annuelles nous étaient ainsi octroyées. Nous aurons désormais des jours supplémentaires. Les Chemins Ruraux resteront de notre responsabilité. Là aussi, nous réfléchissons à une organisation nouvelle et à un projet de maillage pour ce formidable patrimoine rural.

Le 15 janvier 2016, à l'occasion des vœux, j'évoquerai plus en détail les autres opérations réalisées en 2015 ou en cours, comme l'électrification et l'esthétique.

Dans ce bulletin, numéro 1 de notre nouveau périmètre, je tiens à m'adresser à chacun d'entre vous et plus particulièrement aux Labarérois pour les rassurer. Vous dire que nous nous appelons désormais « Auzanais Labarérois ». Pour ma part cette nouvelle commune issue de deux communes historiques est une, et qu'une seule. Pas de perdante, mais deux gagnantes.

En 2001, je m'étais engagé à diffuser deux bulletins annuels, il n'y a jamais eu d'impasse. Vous recevrez donc un exemplaire vers la mi juillet et le second en janvier comme celui-ci qui tiendra lieu d'invitation à la cérémonie des vœux.

Mesdames, Messieurs, une nouvelle aventure démarre entre nous, nous en sommes tous acteurs, votre conseil municipal travaillera au quotidien pour la bonne marche de ce projet exceptionnel. Au seuil de cette nouvelle année, en attendant de vous rencontrer, et pour certains d'entre vous je l'espère dès le soir du 15 janvier, je vous souhaite une

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2016

Philippe BEYRIES

## MOT DU MAIRE



2016 voit la naissance d'une commune « Castelnau d'Auzan Labarrère ». Ce projet réfléchi tout le long de l'année passée voit la concrétisation d'un projet commun à nos deux anciennes communes. L'existence des deux communes historiques est maintenue, et nous aurons une meilleure capacité de gestion pour affronter les nouvelles contraintes de l'administration des communes. Des projets que le conseil municipal de Labarrère avait programmés, seront plus facilement réalisés grâce à la création de la commune nouvelle, leur financement avait été prévu dans le budget communal (agrandissement du cimetière, columbarium et jardin du souvenir). L'accessibilité, le réaménagement de quelques rues de Labarrère, les toilettes publiques vont être le premier grand projet de la commune nouvelle. Son financement bénéficiera d'aides de l'état réservées à la création de la commune nouvelle.

Pour les Labarérois, la proximité avec les élus sera la même, et je m'engage, avec le conseil municipal, d'être aussi disponible que nous l'avons été depuis le nouveau mandat. Notre secrétaire Mme Gisèle Divo a pris sa retraite à la fin de l'année. Grand merci à elle pour son professionnalisme et sa gentillesse envers tous nos administrés, nous aurons toujours une permanence de secrétariat à Labarrère grâce à la disponibilité du secrétariat de la com-

mune de Castelnau d'Auzan. Merci aux secrétaires d'avoir accepté, avec plaisir, d'assurer ces nouvelles fonctions. Les nouvelles permanences sont : le mercredi matin et le vendredi après-midi.

Ce projet de commune nouvelle, une première dans le Gers depuis les nouvelles règles de mars 2015, sera certainement repris par d'autres communes, 300 projets de cette nature sont à l'étude au niveau national. En étant dans les premiers à réaliser cette opération, nous profitons d'aides et de subventions qui ne seront peut-être pas aussi intéressantes dans quelques années. Beaucoup de travail nous attends pour la gestion de cette nouvelle commune, mais cette création sera bénéfique pour tous les Auzanais Labarérois.

Avant de vous retrouver le vendredi 15 janvier 2016 à la salle des fêtes de Labarrère, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2016.

Patrick BATMALE



# ARRÊTÉ PRÉFECTORAL CRÉATION COMMUNE NOUVELLE



PRÉFECTURE  
Direction des libertés publiques  
et des collectivités locales  
Service des relations avec les collectivités locales

2015-342-1

## ARRETE

portant création de la commune nouvelle de CASTELNAU D'AUZAN LABARRERE

Le préfet du Gers,  
chevalier de la légion d'honneur,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2113-1 à L.2113-22 ;

**VU** la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales ;

**VU** la loi n° 2015-292 du 16 mars 2015 relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle ;

**VU** la délibération de la commune de LABARRERE du 24 septembre 2015 décidant la création d'une commune nouvelle par regroupement des communes de CASTELNAU D'AUZAN et LABARRERE à compter du 1er janvier 2016, de constituer une commune déléguée, d'approuver le nom de la future collectivité « CASTELNAU D'AUZAN LABARRERE » et décidant la composition du conseil municipal jusqu'au prochain renouvellement général des conseils municipaux ;

**VU** la délibération de la commune de CASTELNAU D'AUZAN du 25 septembre 2015 décidant la création d'une commune nouvelle par regroupement des communes de CASTELNAU D'AUZAN et LABARRERE à compter du 1er janvier 2016, de constituer une commune déléguée, d'approuver le nom de la future collectivité « CASTELNAU D'AUZAN LABARRERE » et décidant la composition du conseil municipal jusqu'au prochain renouvellement général des conseils municipaux ;

**Considérant** que les communes de CASTELNAU D'AUZAN et LABARRERE sont contigües et relèvent du même canton ;

**Considérant** la volonté unanime des conseils municipaux de CASTELNAU D'AUZAN et LABARRERE de constituer une commune nouvelle regroupant les deux communes actuelles ;

**Considérant** que les conditions fixées par le code général des collectivités territoriales pour la création d'une commune nouvelle sont réunies ;

**SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture,

### **Article 1 – Création**

Est créée à compter du 1er janvier 2016 une commune nouvelle constituée des actuelles communes de CASTELNAU D'AUZAN et LABARRERE (canton Armagnac-Ténarèze, arrondissement de CONDOM).

### **Article 2 – Nom et chef-lieu**

La commune nouvelle prend le nom de CASTELNAU D'AUZAN LABARRERE. Son chef-lieu est fixé au chef-lieu de l'ancienne commune de CASTELNAU D'AUZAN (mairie, place de la mairie, 32440 CASTELNAU D'AUZAN).

### **Article 3 – Population**

Les chiffres de la population de la commune nouvelle s'établissent à 1270 habitants pour la population municipale et à 1301 habitants pour la population totale (selon chiffres population INSEE en vigueur au 1er janvier 2015).

### **Article 4 – Composition du conseil municipal**

A compter de sa création et jusqu'au prochain renouvellement du conseil municipal, la commune nouvelle est administrée par un conseil municipal composé de l'ensemble des membres des conseils municipaux des anciennes communes soit 26 membres, 15 issus du conseil municipal de CASTELNAU D'AUZAN et 11 du conseil municipal de LABARRERE.

L'autorité compétente pour procéder à la convocation du premier conseil municipal de la commune nouvelle est, conformément au choix des communes qui fusionnent, le maire actuel de CASTELNAU D'AUZAN.

### **Article 5 – Commune déléguée**

Est instituée au sein de la commune nouvelle la commune déléguée de LABARRERE. Elle dispose d'un maire délégué et d'une annexe de la mairie dans laquelle sont établis les actes d'état civil concernant les habitants de la commune déléguée.

#### **Article 6 – Conséquences pour les biens, avoirs et obligations**

L'ensemble des biens, droits et obligations des anciennes communes sont transférés à la commune nouvelle dès sa création.

La commune nouvelle se substitue aux anciennes communes dans toutes les délibérations et tous les actes pris par les anciennes communes.

Les contrats des anciennes communes sont exécutés dans les conditions antérieures jusqu'à leur échéance, sauf accord contraire entre les parties. Les cocontractants sont informés de la substitution de la personne morale par la commune nouvelle. La substitution de personne morale dans les contrats conclus par les communes n'entraîne aucun droit à résiliation ou à indemnisation pour le cocontractant.

La création de la commune nouvelle est effectuée à titre gratuit et ne donne lieu au paiement d'aucune indemnité, ni aucun droit, taxe, salaire ou honoraires.

#### **Article 7 – Devenir des agents**

Les personnels en fonction des anciennes communes relèvent de la commune nouvelle dans les mêmes conditions d'emploi et de statut. Les agents conservent, s'ils y ont intérêt, le bénéfice du régime indemnitaire qui leur était applicable ainsi que les avantages acquis à titre individuel, en application du 3° alinéa de l'article 111 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

#### **Article 8 – Budgets annexes**

Sont créées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 deux budgets annexes à la commune nouvelle :

- le budget annexe : "Lotissement Peyronduguet 3 " venant en substitution du budget annexe "Lotissement Peyronduguet 3 " de la commune de Castelnaud d'Auzan ;
- le budget annexe : " Loueur de fonds- Restaurant " venant en substitution :
  - du budget annexe "Loueur de Fonds Restaurant Castelnaud" de la commune de Castelnaud d'Auzan ;
  - et du budget annexe "Multiservice de Labarrere" de la commune de Labarrere.

#### **Article 9 – Conséquences pour les établissements publics de coopération intercommunale et syndicats dont les anciennes communes étaient membres.**

La commune nouvelle CASTELNAU D'AUZAN LABARRERE se substitue aux anciennes communes CASTELNAU D'AUZAN et LABARRERE dans tous les établissements publics de coopération intercommunale et syndicats mixtes dont elles étaient membres :

- communauté de communes du Grand Armagnac (Castelnaud d'Auzan membre) ;
- communauté de communes de la Ténarèze (Labarrere membre);
- syndicat départemental des énergies du Gers (Castelnaud d'Auzan et Labarrere membres) ;
- SICTOM du secteur de Condom (Castelnaud d'Auzan et Labarrere membres) ;
- SIAEP Armagnac Ténarèze (Castelnaud d'Auzan et Labarrere membres);
- Syndicat d'aménagement des bassins de la Gelise et de l'Isaute (Castelnaud d'Auzan et Labarrere membres).

Dans le mois suivant la date de sa création, le conseil municipal de la commune nouvelle devra délibérer sur la communauté de communes dont elle souhaite être membre. Jusqu'à l'entrée en vigueur de l'arrêté préfectoral prononçant le rattachement de la commune nouvelle à une communauté de communes, la commune nouvelle reste membre de chacune des communautés de communes auxquelles les communes appartenaient dans la limite du territoire de celle-ci.

#### **Article 10 - Comptable**

Le comptable assignataire de la commune nouvelle est le comptable du poste de Trésorerie de EAUZE.

#### **Article 11 - Exécution**

Monsieur le secrétaire général de la préfecture du Gers, Madame la sous-préfète de Condom, Monsieur le Directeur départemental des finances publiques, Messieurs le maires de CASTELNAU D'AUZAN et LABARRERE sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Messieurs les présidents des établissements publics de coopération intercommunale et syndicats mixtes concernés, à Messieurs les présidents du conseil régional et du conseil départemental, à Monsieur le président de la Chambre régionale des comptes, à Madame la directrice des archives départementales, à Monsieur le directeur régional de l'institut national de la statistique et des études économiques et à Mesdames et Messieurs les chefs de services départementaux et régionaux de l'Etat.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et fera l'objet d'une transmission au Ministère de l'Intérieur en vue d'une insertion au Journal Officiel de la République Française.

AUCH, le - 8 DEC. 2015

Le Préfet

Pierre ORY

N.B. : Délais et voies de recours (application de la loi n° 2000-231 du 12 avril 2000 et articles R 421-1 et suivants du code de justice administrative)

Dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté, les recours suivants peuvent être introduits par lettre recommandée avec accusé de réception :

- soit un recours gracieux, adressé à M. le Préfet du département du Gers, B.P. 322 – 32007 AUCH CEDEX
- soit un recours hiérarchique, adressé à M. le Ministre de l'Intérieur, Place Beauvau – 75800 PARIS
- soit un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif de Pau, 50 cours Lyautey, B.P. 543 – 64010 PAU CEDEX

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite de l'un de ces deux recours.

# COMMÉMORATION GUERRE 1914-1918



Le 11 novembre dernier lors de la cérémonie au monument aux morts, a été énuméré la longue liste des jeunes hommes de Castelnau d'Auzan morts au combat pour la seule année de 1915.

Ce sont 31 garçons qui sont ainsi décédés du 11 novembre 1914 au 11 novembre 1915;

31 garçons partis trop jeunes: 27 ans de moyenne !

En 2016, et ce jusqu'en 2018, nous continuerons de nous remémorer ces jeunes hommes.



Nom-Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Date de Décès	Age au moment du décès	Lieu de Décès
BARADA Pascal	23/08/1890	Campagne d'Ac	17/07/1915	24 ans	Saint Nicolas
BARSIO Alcide	26/07/1893	Labarrère	24/11/1914	21 ans	Ypres (Belgique)
BEZIE Louis	25/08/1890	Magnan	15/11/1914	24 ans	Glennes
BIMIER Jean	05/08/1882	Fourcès	06/10/1915	33 ans	Massiges
BOUDOUL Francisque	01/01/1892	Le Puy (43)	17/12/1914	22 ans	Abbeville
BOUGLON Jean-Jacques	05/12/1886	Labarrère	06/07/1915	28 ans	St Nicolas
BOUYSSON Jean-Marie	10/06/1880	Parleboscq	02/03/1915	34 ans	Vitry le François
BROUA Maurice	21/08/1883	Parleboscq	27/09/1915	32 ans	Massiges
BRUZAC Louis	27/06/1892	Castelnau d'Auzan	25/12/1914	22 ans	Saint Mard
CABANA Victor	21/07/1888	Labarrère	26/02/1915	26 ans	Perthes lès Hurlus
CARRERE Jean	12/12/1879	Arrouille (40)	16/10/1915	35 ans	Fougères
CLAVERIE Jean	20/08/1872	Aste Béon (64)	20/10/1915	43 ans	Puisieux
COURREGES Henri	30/03/1892	Castelnau d'Auzan	29/09/1915	23 ans	Roclincourt
DAUBA Alexandre	22/12/1894	Castelnau d'Auzan	03/02/1915	20 ans	Minaucourt
DE LABARRIERE Auguste	12/07/1886	Castelnau d'Auzan	23/02/1915	28 ans	Suippes
DUCOUSSO Ernest	06/07/1890	Labarrère	13/01/1915	24 ans	Soissons
DUFFAU Jean	24/05/1892	Parleboscq	09/01/1915	22 ans	Perthes lès Hurlus
DUMOULIES Joseph	30/08/1881	Castelnau d'Auzan	17/02/1915	33 ans	Perthes lès Hurlus
LABAT Joseph	27/10/1894	Castelnau d'Auzan	07/03/1915	20 ans	Perthes lès Hurlus
LABATUT Marcellin	15/08/1887	Montréal du Gers	05/04/1915	27 ans	Lesseux
LACAZE Sébastien	20/01/1895	Castelnau d'Auzan	19/09/1915	20 ans	Pontavert
LADIEU Justin	25/07/1890	Lagrange	23/12/1914	24 ans	Somme Suippe
LALANNE Jean	22/03/1883	Escalans	12/02/1915	31 ans	Perthes lès Hurlus
LANINE François	03/03/1885	Parleboscq	09/12/1914	29 ans	Somme Suippe
LAPISSE Joseph	12/08/1890	Castelnau d'Auzan	11/12/1914	24 ans	Vienne le Château
MARSAN Adrien	19/02/1881	Parleboscq	09/05/1915	34 ans	Roclincourt
MAULON Jean	16/04/1893	Lagrange	20/06/1915	22 ans	Douai
MENDOUSSE Hector	04/03/1882	Castelnau d'Auzan	07/01/1915	33 ans	St Jean sur Tourbe
PESQUIDOUS Joseph	28/10/1880	Castelnau d'Auzan	15/05/1915	34 ans	Niederznehren
SAINT MEZARD Antoine	06/09/1890	Castelnau d'Auzan	02/04/1915	24 ans	Tours
SOULÉ Henri	30/10/1892	Labarrère	07/01/1915	22 ans	Suippes

PASSANT / VADIRE PAR LE MONDE  
QU'ILS SONT MORTS POUR LA LIBERTE !



## CASTELNAU D'AUZAN

## LABARRERE



Joan COUERBE: 1er Mars  
 Emmy LEMONNIER: 4 Avril  
 Léo BARBE: 10 Avril  
 Julia CAZALIS GONDOLFI: 11 Avril  
 Kélia NALIS: 21 Avril  
 Léane TASSIN TARRIDE: 27 Avril  
 Chada OUALLA: 26 Octobre  
 Adèle SENAC FARGUES 3 novembre

Inyam MORLON: 26 Mai



Brice FEUNOUILLET et Manon FAREU:  
 8 Août  
 Cédric CHASSAGNE et Emine INCE:  
 29 Août



Suzette CAZAC: 12 Février  
 Louis BERRY: 15 Février  
 Roger SALIS: 15 Février  
 Germaine FOURCADE: 9 Mars  
 Philippe HALKIN: 18 Mars  
 André PLAZA-DELMAS: 25 Mars  
 Annie DELEPORTE: 27 Mars  
 Régine VANHERK: 26 Avril  
 Marie LANAVE: 4 Mai  
 Rolande DELANGRE: 9 Août  
 Renzo D'ANDREA: 5 Octobre  
 Fernande BOZZI: 6 Octobre  
 Fée BATS: 16 Octobre  
 Serge LACOSTE: 5 Novembre  
 Thérèse FILATRE: 3 Novembre  
 Béatrice RIBEIRO PINTO: 9 Novembre  
 Roger LAPORTE: 11 Novembre  
 Antonio DE MOURA: 12 Novembre  
 Laurent POZZOBON: 29 Novembre

Rose DUBLANC: 11 Septembre

## VOS MAIRIES ...

PERMANENCES DES MAIRIES		
	CASTELNAU avec Agence Postale Communale	LABARRERE
LUNDI	Matin	
MARDI	Matin	
MERCREDI	Matin	Matin
JEUDI	Matin	
VENDREDI	Matin	Après-midi
CONTACT		
Téléphone	05.62.29.23.43	05.62.29.40.30

*Tous les administrés  
 Auzanais Labarrerois  
 peuvent aller  
 aux permanences  
 de leur choix.*





## CASTELNAU D'AUZAN LABARRERE

**VENEZ NOMBREUX**  
**A LA PREMIERE SOIREE DES VŒUX**  
**LE VENDREDI 15 JANVIER A 19 H**  
**A LA SALLE DES FETES**  
**DE LABARRERE**

Le premier panneau électronique d'informations est installé à l'angle des avenues de la République et du Maréchal Foch. (devant la médiathèque). Il sera régulièrement mis à jour pour des informations municipales et des manifestations associatives.

**IMPORTANT** : Mesdames, Messieurs les Présidents vous devez adresser obligatoirement par mail (auzan.info@wanadoo.fr) à Anne Claire, le texte que vous désirez voir défiler.



**MEDIATHEQUE**  
**NOUVEAUX HORAIRES**  
**LUNDI ET MERCREDI**  
**14 h à 17 h**  
**Tél : 05.62.28.93.24**



**TROIS DISTRIBUTEURS**  
**DE SACHETS POUR**  
**DEJECTIONS CANINES**  
**SONT INSTALLES**  
**AU VILLAGE DE**  
**CASTELNAU D'AUZAN**

**PLACE DE LA MAIRIE**  
**PLACE DU FOYER**  
**PLACE DE L'EGLISE**

Des distributeurs supplémentaires pourront être installés, si besoin, que ce soit à Castelnau d'Auzan ou à Labarrère.

Sous peine de poursuites, les propriétaires de chiens sont aujourd'hui «plus qu'invités» à faire preuve de savoir – vivre et de civisme en ramassant les déjections canines de leurs compagnons à quatre pattes.

**PLUS D'EXCUSE...**

*Nous rappelons aux usagers que les déchets végétaux seront collectés tous*

*les derniers vendredis du mois*

*à la condition que les déchets soient dans des sacs et les branches en*

*fagots dans des volumes raisonnables. Les grosses quantités doivent être apportées à la déchetterie.*



## Déchetterie de Montréal

**NOUVEAUX HORAIRES**

**LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI**  
**de 8 h à 12 H et 13h30 à 17h00**

**SAMEDI de 8 h à 12 h**

**MERCREDI FERME**

**05.62.68.25.83**





## RENCONTRE

Le 24 novembre, Madame Ferro, du Sictom, est venue dans l'école pour initier les enfants au tri sélectif.

Voici les réflexions des élèves de grande section et cours préparatoire (texte dicté à la maîtresse).

« Une dame est venue pour nous parler du recyclage et du tri des déchets.

D'abord elle nous a montré des photos de toutes les poubelles qui existent, avec leurs couleurs:

- du bleu pour le verre;
- du jaune pour les plastiques, cartons, boîtes de conserves, les emballages en général;
- du vert pour les restes de nourriture et les objets qui ne vont pas dans la poubelle jaune;
- du gris pour les épluchures de fruits, de légumes, pour mettre plus tard dans le jardin;

Ensuite il y avait un grand tas de déchets au milieu de la salle de motricité. Elle nous a demandé de les trier, c'est-à-dire de les mettre dans la bonne poubelle.

A la fin nous avons regardé un petit film qui nous a montré ce que devient ce qu'on met dans la poubelle jaune: des bidons, des sièges auto, de la garniture de couettes...

Ce qu'on met dans la poubelle verte est enterré dans des champs qui ensuite ne peuvent servir à rien.

C'est pour cela qu'il faut bien trier pour avoir moins de déchets qui polluent la planète.

Avant de partir, la dame nous a fait des cadeaux: un ballon, une étiquette pour coller sur la poubelle jaune et se rappeler ce qu'il faut y mettre, une petite boîte en carton pour les piles usées.

Nous avons appris beaucoup de choses sur le recyclages des déchets et nous allons faire plus attention maintenant. »



**Désormais, ces jeunes éco-citoyens vont sûrement encourager leurs parents à pratiquer le tri sélectif !**

## ANIMATIONS

- 29 novembre 2015: deuxième édition du vide-grenier de l'association de parents d'élèves dans la cour de l'école ; 15 exposants, beaucoup de visiteurs, le tout dans la bonne humeur !

### ***Dates à venir ... et à retenir:***

- Carnaval : mardi 8 mars 2016, défilé costumé des enfants dans les rues de Castelnaud et jugement de Monsieur Carnaval à l'école. Venez nombreux !
- Samedi 11 juin : kermesse, spectacle et repas au programme de cette après-midi/soirée festive.
- Mardi 28 juin : spectacle de fin d'année au foyer municipal.

## HISTORIENS EN HERBE

Dans le cadre du thème de l'année, les classes de CE et CM partiront en classe de découverte au Puy du Fou dans la Vienne au mois de mai. Les plus petits quant à eux visiteront la Domus, le trésor d'Éauze et le village fortifié de Larressingle.

# AUZAN BASKET CLUB



Notre famille basket s'agrandit toujours et nous en sommes ravis, nos seniors qui évoluent en championnat pré-région Armagnac Bigorre sont très entourées par de nombreuses graines de basketteurs qui sont toujours présents sur les bancs des supporters auzanais lors des matchs de leurs ainées.



Tout d'abord nos benjamines au nombre de 11 + 3 minimes encadrées par Fabrice Lalanne et Laure Laffargue, puis notre école de basket qui ne cesse de se développer, nous pouvons compter



-11 poussines encadrées par Stéphane Moreno et Benoit Cavoué, Julie Floucat et Ugo employé du Groupement Employeurs des Associations Gersoises dont le club fait partie

-8 mini-poussines encadrées par Fabrice Lalanne et Ugo

-8 baby encadrés par Aurore Roselle et Ugo.

Un grand merci à tous les bénévoles (parents, seniors...) qui répondent toujours présents, pour aider lors des matchs ou des différentes manifestations que nous organisons, sans vous notre club ne pourrait pas fonctionner.

Le bureau a quelque peu changé, nous avons eu le plaisir d'accueillir 1 sénior et 2 parents aujourd'hui,

Jacqueline Floucat (présidente) est entourée de Virginie Daspe et Manon Fenouillet (vice-présidentes), Virginie Busipelli et Jeff Dalbo (secrétariat), et de Janie Lespiaux et Patricia Bianchini (trésorerie).

Le 12 décembre l'ABC s'est réuni autour du traditionnel goûter de Noël, un moment que petits et grands ont apprécié et qui a été suivi d'un match de nos seniors.



Si vous souhaitez rejoindre une de nos équipes petites ou grandes, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous accueillerons avec plaisir.

L'Auzan Basket Club vous adresse ses meilleurs vœux et vous souhaite une très bonne année 2016



L'Auzan Basket Club aura le plaisir d'accueillir le 27 février prochain un match de Handi-basket qui opposera Auch-Pavie/Angoulême et ce sera aussi l'occasion pour tous les auzannais de soutenir l'association des Bouchons d'amour qui récolte comme vous le savez les bouchons en plastique pour aider les personnes handicapées, nous comptons sur vous pour venir les encourager et soutenir cette magnifique association en amenant ce jour là tous vos bouchons plastiques.

# COMITÉ DES FÊTES DE HOUEILLÈRES



L'année s'achève il est donc temps de faire un petit bilan sur notre comité. Après l'AG du mois de Janvier nous nous sommes retrouvés pour l'Ascension pour notre journée rando-repas au village regroupant une cinquantaine de personnes.

Puis le 14 Août profitant d'un samedi ensoleillé le comité s'est retrouvé sur le quai de navigation à Condom où nous avons embarqué pour une promenade repas.

Et les fêtes sont arrivées, 8 jours de partage, de convivialité de rigolade mais aussi beaucoup de travail. Merci à vous tous pour votre participation et à la 51<sup>ème</sup> édition.

Merci aussi à la municipalité pour les travaux engagés dans les cuisines et aux employés communaux qui ont œuvrés pour que tout soit opérationnel le jour J.

Puis Novembre clôture nos activités avec le repas choucroute au village.

Le comité serait comparable à un arbre, oui, ce joli marronnier devant le casino, un petit noyau mis en terre en 1965 fructifiant d'année en année et qui en 2015 est au maximum de ses forces. Mais voilà, deux petites fleurs s'en sont détachées, elles se sont envolées pour aller rejoindre leurs amis au pays de l'infini, alors ayons une pensée pour Suzette et Paulette.

Et voilà l'année 2016 arrive à grand pas et déjà il faut penser aux animations, aux sorties, mais tous ces petits secrets vous seront révélés pour notre AG.

Par le biais du bulletin municipal le comité vous souhaite des joyeuses fêtes et une très bonne année.

2015

**Juillet** : Notre course d'Arech a connu un beau succès avec une centaine de concurrents et également une centaine d'assiettes foie gras servies sous le chapiteau. Comme tous les ans les coureurs n'ont pas hésité à se déplacer des alentours de Toulouse, Bordeaux, Agen, Mont De Marsan

*Remercions, tous nos généreux donateurs : LA BOUBEE d'AUZAN, VILLA DRIA, CHATEAU BORDENEUVE, DOMAINES DE CAUDE et de PELLEHAUT, CHATEAU DE MILLET, sans oublier LES POTS D'ANNE, LA FERME DE MOUNET et le MAGASIN PROXI*

**17 octobre** : Cette saison 2015 s'est achevée sur les routes de Sainte-Bazille (47) et aura été riche en convivialité. Tout d'abord nos coureurs se sont illustrés sur les routes du Grand Sud-Ouest de fin février à mi-octobre portant fièrement le nouveau maillot de notre équipe, maillot arborant de nouvelles couleurs dues à la venue d'un nouveau sponsor AXA Eauze qui rejoint INTERMARCHÉ CAZAUBON fidèle à l'équipe depuis sa création.



Notoriété sur toutes ces courses grâce aux reportages photos concoctés par notre Présidente Pascale DOUILLY qui génèrent sur notre site <http://castelnau-auzan-cyclisme.org> une fréquentation d'environ 4000 visites mensuelles en saison.



**24 octobre** : Notre Assemblée Générale avait pris cette année des allures plus festives encore afin de présenter à la commune et ses habitants "La ballade Auzanaise" et sa chanteuse BERENGERE. Belle assemblée autour d'une paëlla et omelette norvégienne et le foyer rural se parait d'une ambiance cabaret pour la circonstance. Seul bémol, le public, pourtant nombreux et de qualité, était composé de convives venant d'autres communes et les Auzanais étaient bien rares. Les programmes TV ce soir là devaient être supérieurs sur les réseaux de notre petite bourgade.

Pour les absents il est possible de découvrir cette ballade sur le site <http://micheldouilly.com> onglet "autres chansons avec d'autres compositeurs" ou sur la page Facebook de l'office de tourisme.

Pour 2016 nous enregistrons 3 nouvelles recrues, Roger RABILLON, Thomas LAMBERT et Lucas MOINARDEAU (cadet) qui viendront rejoindre Manuel PRATAS, Raymond CHAPSAL, Philippe MALLET, Pierre-Louis HOUBART, Michel MOINARDEAU et Michel DOUILLY



## CHORALE LA DO RÉ D'AUZAN

Les choristes de « LA DO RÉ D'AUZAN » et de la « TÉNARÈZE » sont heureux de vous présenter leur programme de fin d'année 2015 et du début 2016.

**24 octobre 2015** : Invitation par nos amis de « LA FLEURANTINE » pour un concert suivi d'un repas à FLEURANCE.

**27 décembre 2015** : Concert de chants de Noël dans la chapelle de HEUX (près LARROQUE S/ L'OSSE) où nous étions invités.

**10 janvier 2016** : Concert à HAGETMAU dans la salle de la Rotonde.

**15 janvier 2016** : Vœux du maire à LABARRERE où nous aurons le plaisir de chanter pour débiter l'année.

**10 avril 2016** : Concert de chorales et Repas Poule au Pot à CASTELNAU D'AUZAN.

Venez nombreux pour fêter le 20<sup>ème</sup> Printemps d'Auzan ensemble.

**22 mai 2016** : Nous serons heureux de chanter quelques chansons à CASTELNAU D'AUZAN à l'occasion des 50 ans du Foyer Rural

**5 Juin 2016** : Concert de chorales et Repas Poule au Pot à CASTELNAU D'AUZAN.



Les chorales de « LA DO RÉ D'AUZAN » et de la « TÉNARÈZE » vous souhaitent une très bonne année 2016 à tous.

# COMITÉ DES FÊTES DE LABARRÈRE

## Fête du village 2015, les 29, 30 et 31 Août

Le samedi, le concours de pétanque a rassemblé 18 triplettes, tandis que la randonnée pédestre se déroulait sur les chemins bordant l'Izaute. Le soir, un repas dansant animé par la Pitchouri Band d'Estang suivi d'un bal avec Superstar aux consoles a fait salle comble. Dimanche, grand succès du Ball-Trap sur le site ombragé du Souquet, accompagné d'une messe en l'église paroissiale du village, un vin d'honneur étant servi à la salle des fêtes. L'après-midi récréative a été animée par Gérard VAUR (Piroulet junior). Le lundi a retrouvé sa traditionnelle escargolade qui connaît toujours un vif succès.



Un grand merci aux bénévoles qui ont permis le bon déroulement des ces manifestations.



## Fête de l'Immaculée Conception le 8 Décembre.

A 17 h , une messe a été célébrée par le prêtre Léonard TCHOBO assisté des Pères SABATHE, COMMINGES et DERREY et de Mr le diacre BRANTHOMME.

Cette cérémonie a été suivie d'une procession aux flambeaux et d'un pot de l'amitié offert par le groupe paroissial et la municipalité.

Un grand bravo à tous ceux qui ont participé à la décoration de l'église et qui contribuent à perpétuer cette belle tradition.

Par ailleurs le Comité des fêtes a organisé le réveillon de la St-Sylvestre dans une belle ambiance festive et gastronomique pour célébrer la naissance du Nouvel An.

## Manifestations à venir

A noter l'organisation d'une **soirée Poule au pot** le 13 février 2016 animée par l'orchestre musette-rétro-disco Alain VIGNAUT.

Inscriptions chez Mme Cossé tél : 05 62 29 40 53 avant le 6 Février places limitées.



## FNACA

### FIN 2015

L'Assemblée Générale a eu lieu le samedi 19 décembre 2015 à 11 heures à la salle du 3ème Âge en présence de Monsieur Jean CAPERAN, Président Départemental, et des élus locaux, suivie d'un repas à la LOUPIOTE(15 €).

### DATES A RETENIR

19 mars 2016 : Messe à 9 heures à la Cathédrale d'AUCH suivie par une cérémonie au Monument aux Morts. Ensuite nouvelle cérémonie à 17 heures à PARLEBOSCQ. La médaille militaire a été concédée par décret du Président de la République à Monsieur Marcel PAGLIARINI, sur la proposition de Monsieur le Ministre Jean-Yves LE DRIAN et lui sera remise lors de cette cérémonie.

20 mars 2016 Rameaux : Remises de médailles, Croix de Guerre et Cartes du Combattants à Messieurs Manuel BAEZA, Guy MAUROUX et Guy FORT, au Monument aux Morts de Castelnaud d'Auzan avec Messe, suivi d'un apéritif et d'un repas amical avec le traiteur Enzo, ouvert à tous -.

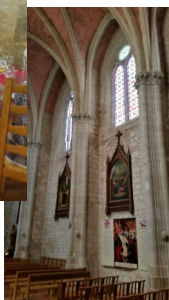
8 mai 2016 : Fête de la Victoire de 1945 – cérémonie au Monument aux Morts de CASTELNAU D'AUZAN, suivie d'un repas amical.

5 juin 2016 : Congrès départemental à CONDOM.

Début du mois de juillet 2016: journée "ÉVASION", à définir.



Photos de la Journée **ÉVASION**  
du 3 juillet 2015  
à **MONFLANQUIN**



la F.N.A.C.A. et les Anciens Combattants  
de CASTELNAU D'AUZAN vous souhaitent  
**une très bonne année 2016.**



Photos de la sortie du 2 Octobre 2015  
Croisière sur la Baise par la Société Florilège

# FOYER RURAL



**1966-2016**  
**Le FOYER RURAL fête ses 50 ans**  
**le 21 mai 2016**  
*à la salle polyvalente*



## La Belote de Nicole

RDV au foyer municipal de  
 Castelnau à partir de 20h30  
 Début du concours à 21h précises

### Les Mardis:

- \* 19 Janvier
- \* 23 Février
- \* 22 Mars
- \* 19 Avril
- \* 17 Mai
- \* 21 Juin



## QUILLES

- \* 26 Mars: Challenge JC Tourné
- \* 17 Avril: Tête à Tête

# PÉTANQUE

*Par une belle journée  
 de Septembre, 3<sup>ème</sup>  
 tour du Championnat  
 des clubs Sénior sur  
 nos installations.*



## 2015

Notre association est formée de 21 licenciés qui se réunissent pour jouer à la pétanque dans un esprit amical tous les vendredis soirs au boulodrome à la salle polyvalente.

Ainsi, notre association a participé quasiment à toutes les compétitions en ramenant plus ou moins de bons résultats. Notre club a organisé les deux concours lors de la fête de Castelnau ainsi que deux concours officiels de la Fédération.

Nous avons aussi participé à la coupe du Gers en équipe, au championnat des Clubs seniors et vétérans. A quelques points près nous avons failli monter en division supérieure ; ce sera assurément pour 2016.

## 2016

Nous préparerons dans nos installations les éliminatoires triplettes du secteur Adour. Grâce à la municipalité, notre association s'est vu dotée d'un super éclairage, des terrains et prochainement d'un local de vie. C'est une réalisation que nous attendions depuis longtemps et qui sera le lieu de rassemblement de nos adhérents. C'est aussi l'année qui verra l'union de Castelnau d'Auzan avec Labarrère. Nous savons pertinemment que sur le village de Labarrère beaucoup sont des « Fanas » de la pétanque, nous espérons vivement qu'ils viennent grossir les rangs de notre association.

Enfin pour tous ceux qui ont envie de venir partager cette passion avec nous; les portes sont grandes ouvertes. Il y a de la place pour tous, pour tous les âges, que ce soit en pratique sportive, compétitive ou simplement en loisirs.



*Notre futur local  
 « salle Polyvalente »  
 qui sort de terre.*

*Triplette mixte qui en  
 championnat du Gers a  
 échoué en Quart  
 de finale.*



**Alors n'hésitez pas rejoignez-nous.**

**Pour tout renseignement**

**A. Lentin tél : 05.62.29.25.53, 06.03.78.39.15**

**Mail : lentin.alain@neuf.fr**

# DES RACINES ET DES GRAINES



BIOZAN c'est le 1er week end d'avril, Lire et Ecrire en Gascogne, le dernier dimanche de novembre.

Mais également tout au long de l'année plein d'activités, dont les ateliers de couture et de déco.

Les cours d'anglais.....Voulez-vous améliorer votre anglais oral ou écrit? Nous vous invitons à nous rejoindre chaque semaine pour une heure trente de conversation et de compréhension de la langue anglaise.

Les cours d'anglais pour adultes existent depuis une dizaine d'années et, maintenant ils ont lieu chaque mardi

soir à 18h30 avec nos ami(e)s de Labarrère dans l'ancienne salle de classe à la mairie à Labarrère. Si vous souhaitez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus !

Contactez Rosie 'Castelnau' 0562292405 ou Paul 'Labarrère' 0953342489 pour plus de détails

Pour découvrir toutes nos activités auxquelles vous pouvez participer, nous vous invitons à consulter notre site:

<http://auzan-nature-culturel.jimdo.com>



**Toute l'équipe souhaite une très  
 "BONNE ANNEE"**

# RONDEOU D'AOUZAN



L'automne a été calme chez les anciens, seulement marqué par le concours interclub de belote en novembre, et les anniversaires, fin septembre et fin novembre, les prochains seront fêtés en janvier, mars et mai.



Les petits lotos attirent moins d'amateurs, et nous avons aussi décidé de ne plus les proposer qu'un mois sur deux ; les prochains sont programmés le premier mardi de février, avril, juin.

L'atelier « mémoire » a été remplacé depuis septembre par une animation de la Médiathèque, qui vient recueillir les souvenirs des anciens, à partir de photos d'époque. Il est ouvert tous les 3<sup>e</sup> mardis à tous ceux qui acceptent de partager leurs souvenirs.

En janvier, nous aurons récidivé dans l'élaboration d'une confiture traditionnelle de pastèque, partageant le fastidieux travail d'épluchage, puis surveillance de la cuisson et mise en pot, pour ensuite régaler familles et amis .



L'activité « gymnastique adaptée seniors » connaît toujours autant de succès, il reste de la place si d'autres ont envie de rejoindre celles qui ne sauraient plus s'en passer ! Inutile d'y arriver déjà « en pleine forme », chacune fait ce qu'elle peut, à son rythme, dans la bonne humeur et le respect des autres... On y va pour se faire du bien !

Et toujours incontournables et fidèles au poste, les joueurs de Belote...

Peu de projets encore pour 2016, il y a bien quelques idées de sorties... mais il est difficile de concilier nouveauté, découverte... et budget ! Certains commencent à rêver d'une croisière au fil de la Gironde, en mai ou juin.

Toutes les suggestions seront bienvenues, profitez de l'Assemblée générale (samedi 6 février) pour faire connaissance avec l'association, ou y apporter vos suggestions !

# RUGBY ACBC

Certes ACBC démarre la saison 2015/2016 en troisième série du championnat Armagnac Bigorre, mais la surprise est bien là.

Sous la houlette de Jean-Luc MORA, avec un effectif de 30 à 35 joueurs en grande majorité tous très jeunes, ce groupe s'impose dans ce championnat et accompagne de très prêt le leader Gondrin



Avec un démarrage tonitruant les Auzanos-Cazaubonnais ont sur les trois premières rencontres atomisé leurs adversaires en engrangeant à chaque match les points bonus. Ils ont ensuite tenu la dragée haute aux concurrents directs, pour à moitié championnat, terminer second.

Le but affiché, bien entendu, est de gagner ce championnat et de participer ainsi au championnat de France. **Ce groupe est un véritable régal à voir évoluer. Leur force réside dans un rugby rapide et offensif. Tous les spectateurs sont unanimes, il y avait longtemps que les supporters n'avaient pas vibré ainsi.**

**Les Joueurs et les bénévoles n'attendent plus que vous**

**Dépêchez vous de venir nous rejoindre si vous ne voulez rien louper du restant de la saison !!!!!!!!!**



## ST HUBERT LABARREROISE

Fondée en 1965, celle-ci a fêté de belle façon ses 50 ans d'existence l'année passée. Nous comptons parmi nous une quarantaine de membres.

Alors que certaines sociétés de chasse se plaignent du vieillissement de leurs effectifs, nous avons la chance de compter parmi nous un groupe de jeunes chasseurs et **chasseresses**.

Comme toute association, nous ne pouvons fonctionner sans bénévole et l'investissement de chacun est primordial.



**Grace à notre groupe, nous organisons annuellement 4 lâchers de gibier, une trentaine de battues et 4 à 5 repas par saison et pour clôturer la saison, notre traditionnel banquet qui regroupe environ 150 personnes début Août.**

Je remercie le bureau et tous les bénévoles en espérant que de beaux jours se projettent devant nous.

**Le Président : Jérôme BEDOURET**

**BONNE ANNEE 2016**



**Messieurs les Maires  
Philippe BEYRIES & Patrick BATMALE  
*et leur conseil municipal***

**ont le plaisir de vous convier à la première soirée des vœux  
de la Commune Nouvelle  
CASTELNAU D'AUZAN LABARRÈRE**

**Vendredi 15 Janvier à 19h  
à la salle des fêtes de LABARRÈRE**